

AVIS PUBLIC

DEPOT DU ROLE DE PERCEPTION 2024

AVIS est par la présente donné aux contribuables de la Ville de Beloeil que le rôle général de perception des taxes foncières et spéciales pour l'année 2024 est déposé au bureau de la soussignée situé à l'hôtel de ville, au 777, rue Laurier et que les comptes de taxes seront expédiés dans le délai imparti par la loi.

Donné à Beloeil, ce 4 janvier 2024.

MARIE-JOSÉE PIÉDADE
Trésorière

